

FICHE DE SENSIBILISATION « ENVIRONNEMENT »



réseau intersyndical
de sensibilisation à l'environnement
csc - fgfb



DES ENTREPRISES MOINS POLLUANTES ET PLUS PERFORMANTES VOYONS SI NOTRE ENTREPRISE EST PRÊTE

✓ Au moins 5 bonnes raisons pour être attentif à l'énergie dans nos entreprises

* 1. Soutenir l'emploi :

Même si le coût de l'énergie ne cesse de varier, il s'inscrit cependant dans une tendance à la hausse ou au maintien de prix élevés. Il vaut mieux faire des économies sur l'énergie plutôt que sur les emplois. A terme, les entreprises qui auront pris les devants pour gérer leur consommation d'énergie seront, à tous points de vue, plus viables...et plus compétitives.

* 2. Protéger l'environnement et la santé :

- La combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) contribue à la pollution de l'air et altère gravement l'équilibre de la planète par la production massive de gaz à effets de serre.
- L'énergie nucléaire (uranium) présente aussi des risques non négligeables.

Il paraît donc prudent d'affranchir à terme nos entreprises d'une dépendance trop restrictive par rapport à ces sources d'énergie, d'autant plus qu'elles ne sont pas durables à terme.

* 3. Poser des choix durables :

De plus en plus d'entreprises investissent dans des énergies renouvelables et rentables comme la biomasse, les énergies solaire ou éolienne, avec des puissances importantes. La centrale biomasse des Awirs, près de Liège, produit de l'énergie pour 200.000 ménages.

Dans nos entreprises, nous pouvons

- 1 Inscrire ces thèmes à l'agenda des organes de concertation**
- 2 Sensibiliser les travailleurs aux différents enjeux et les associer à la recherche d'améliorations. L'apport des travailleurs et des équipes syndicales peut s'avérer déterminant tant pour donner le « déclic » à la direction de l'entreprise que pour adopter et soutenir des procédures qui apporteront un plus à l'entreprise et l'orienteront vers une gestion durable.**

* 4. Respecter les accords de branche :

Les accords de branche sont des conventions environnementales par lesquelles un secteur ou une branche d'activités et ses entreprises s'engagent, en partenariat avec la Région, à améliorer leur efficacité énergétique à l'horizon 2010-2012 et à réduire leurs émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES). En Région Wallonne, des accords de branche ont été signés par un très grand nombre d'entreprises de tous secteurs.

Pour plus d'information sur les accords de branche:

Monsieur Claude RAPPE (Tel : 081/33.56.28 - email : c.rappe@mrw.wallonie.be)

* 5. Renforcer la concertation et la participation :

Malgré l'intérêt croissant des travailleurs, l'énergie et l'environnement restent encore trop souvent absents de l'agenda des organes de concertation par manque d'habitude ou de repères. Cette fiche pratique est donc un outil à destination des équipes syndicales pour s'emparer de ces questions.

Gestion rationnelle de l'Énergie

Plusieurs indicateurs vous permettent de mesurer de quelle manière votre entreprise est attentive à la gestion de son énergie :

* **l'énergie est achetée au meilleur prix**

1 Participation à un groupement d'achat. Dans le marché libéralisé, des entreprises s'associent, notamment par zoning, pour négocier ensemble leurs achats d'énergie et obtenir de meilleures offres auprès des fournisseurs. Exemples les projets « energy pooling » 2 groupements d'achat ont permis à plus de 50 entreprises de Liège-Verviers de faire économie de l'ordre de 10% sur le gaz et 14% pour l'électricité¹.

2 Consultation de cellules compétentes (audits externes). Des experts indépendants proposent aux entreprises un accompagnement pour effectuer le meilleur choix entre les fournisseurs, sélectionner des sources énergétiques plus durables (électricité verte), mettre en place un suivi et une gestion des consommations. (Voir encadré)

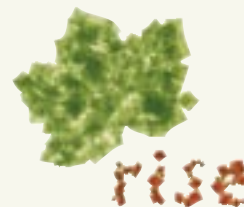
* **les consommations sont maîtrisées**

3 Réalisation d'investissements énergétiques. L'isolation des bâtiments est souvent l'investissement le plus rentable à court terme pour améliorer sa performance énergétique. De même, la construction d'une nouvelle implantation ou le changement de chaudière sont des opportunités pour choisir des systèmes de chauffage mieux adaptés aux nouvelles contraintes énergétiques avec des aides publiques à la clé.

4 Consultation des cellules compétentes. Des experts peuvent aider l'entreprise à évaluer l'avantage de se tourner vers des systèmes de cogénération (production combinée chaleur / électricité), des pompes à chaleur (captage de chaleur dans le sol), chauffage au bois ou au gaz (chaudière à condensation). Ils peuvent aussi fournir des informations sur les aides publiques.

Des conseils techniques, un avis ou des renseignements peuvent être obtenus **gratuitement** auprès de deux cellules de la Région Wallonne :

- le Réseaux des Facilitateurs Energie (Facilitateur Industrie 04/349.56.18, Facilitateur Tertiaire 081/250.480)



nergie : 10 points d'attention

5 Consultation et participation des travailleurs. Les travailleurs, qui connaissent l'entreprise de l'intérieur, peuvent amener beaucoup d'idées pratiques en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE). Les gestes quotidiens et bonnes pratiques conduisent à des économies de l'ordre de 5 à 20%, voire plus dans certaines situations. :

- Une pratique de plus en plus répandue est l'organisation, à durée limitée, de réunions « économie d'énergie » où sont inclus les délégués et les travailleurs d'un département ;
- Les travailleurs expérimentés ont déjà souvent des gestes URE au poste de travail et ont repéré les points de consommation excessive (fuites audibles, extinction des machines, ...) ;
- Au bureau, nombreux sont les travailleurs à pratiquer de simples gestes efficaces, comme fermer les portes et les lumières derrière soi ou baisser les thermostats ;
- Un rythme de travail correct et une organisation bien pensée permettent aussi d'améliorer l'efficacité énergétique ;
- Mieux connaître la consommation des installations et des équipements, permet au travailleur une gestion plus précise des outils à sa disposition ;
- Le tri des déchets et la réutilisation des déchets à potentiel énergétique (bois, palettes, ...) ou la planification des déplacements sont d'autres outils de plus en plus exploités.

6 Formation et sensibilisation accessible à tous . La formation et la sensibilisation du personnel à tous niveaux permettent des progrès additionnels dans la maîtrise de l'énergie. De plus les principes de telles formations sont utiles pour améliorer sa consommation au travail mais aussi à la maison. Exemples de thèmes attractifs: le relampage ('relighting') des locaux, l'utilisation rationnelle de l'énergie au travail et à la maison,

7 Création d'une cellule énergie-environnement dans l'entreprise. Une personne au moins dans l'entreprise² devrait être chargée de collecter les nombreuses infos disponibles :

Exemples d'infos très utiles et accessibles aux délégués qui souhaitent proposer cette cellule.

- le Portail de la Région Wallonne : <http://energie.wallonie.be> : tout ce qui touche les primes, les outils à disposition, les aides, les événements dans le secteur de l'énergie. Une mine d'or en informations.
- le VADE MECUM pour les entreprises : guide incontournable pour connaître le mode opératoire de mise en place d'une gestion énergétique efficace dans son entreprise (téléchargeable sur : <http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDD-6795-.html>).
- les revues gratuites (ou presque) et néanmoins de grande qualité : « le Réactif », « Réinventons l'énergie », «Renouvelle» (info@apere.be), etc...
- l'inscription à la mailing-list de Jacques Maudoux (jacques_maudoux@hotmail.com) : les informations internationales sur les nouvelles technologies énergétiques et une revue de presse incroyablement complète.

Exemples :

- Dans une entreprise de fabrication d'emballage plastique alimentaire, les travailleurs ont proposé de nombreuses améliorations dans le processus de production, par exemple mettre des échangeurs pour récupérer la chaleur sur les compresseurs d'air et chauffer ainsi le bâtiment, placer un variateur de vitesse sur les machines, etc.
- Au bureau, nombreux sont les travailleurs à pratiquer de simples gestes efficaces, comme fermer les portes et les lumières derrière soi ou baisser les thermostats;
- Les travailleurs expérimentés ont déjà souvent des gestes URE au poste de travail et ont repéré les points de consommation excessive (fuites audibles, extinction des machines, ...) ;
- Un rythme de travail correct et une organisation bien pensée permettent aussi d'améliorer l'efficacité énergétique;
- Mieux connaître la consommation des installations et des équipements, permet au travailleur une gestion plus précise des outils à sa disposition .
- Le tri des déchets et la réutilisation des déchets à potentiel énergétique (bois, palettes, ...) ou la planification des déplacements sont d'autres outils de plus en plus exploités.



* Les sources énergétiques sont diversifiées

8 Réalisation d'investissements dans la production énergie. De plus en plus d'entreprises choisissent de générer leur propre électricité en installant un mas d'éolienne, des panneaux solaires ou des unités de cogénération (production conjointe de chaleur et d'électricité). Exemple : sur le zoning de Kaiserbaracke, trois entreprises liées au secteur du bois alimentent à partir de leurs déchets une unité de cogénération (électricité et chauffage).

Le réseau des facilitateurs peut étudier et conseiller votre entreprise dans ce type projets.

9 Poser des choix adaptés à ses besoins. Les choix en matière de chauffage de grands ensembles ou de bâtiments tertiaires doivent être examinés au cas par cas. Pour des bâtiments de moindre taille et lorsque le choix du vecteur énergétique pour le chauffage est (re)posé, quelques pistes peuvent orienter la décision :

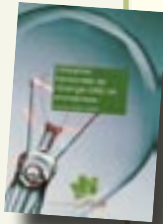
- Le bois et tous ses dérivés pour le chauffage (la biomasse) est à la fois le plus efficace pour la réduction des émissions de CO₂ et bénéficiant de technologies de plus en plus compétitives (notamment par l'avènement des « pellets » et « plaquettes »).
- L'énergie solaire peut être « utilisée » dans le cadre d'une conception adaptée d'un nouveau bâtiment. Elle permet un gain direct à la fois économique et écologique, avec un surcoût minime, voire négligeable.
- Le solaire « actif » (chauffage de l'eau chaude sanitaire) est à envisager dans la plupart des cas de changement d'installation de production d'eau chaude, avec de sérieux incitants à la clé.
- Pour le chauffage à proprement parler, le gaz naturel, s'il est accessible, est le plus souvent la solution la plus économique et efficace.
- L'électricité pour le chauffage des locaux ne doit être envisagée que dans des cas de bâtiments neufs à isolation ultra-performante. A défaut, il deviendra très onéreux.
- Les systèmes de pompes à chaleur sont plutôt à envisager pour des nouvelles constructions et bâtiments privés. Les applications industrielles du chauffage par pompe à chaleur ne sont pas encore pour aujourd'hui.

Expérience vécue : biogaz chez Lutosa

La société Lutosa, un des leaders de l'industrie de transformation de la pomme de terre, est implantée à la fois en Flandre et en Wallonie, sur son site de Leuze-en-Hainaut. Grâce à trois digesteurs anaérobies d'une capacité de 1200 à 1500 m³, l'usine produit du biogaz à partir de la biométhanisation de déchets liquides et solides. Il est utilisé comme combustible pour produire d'une part de la chaleur verte de 2MW, qui est intégrée dans son réseau thermique, et d'autre part de l'électricité verte de 2500 kWh qui équivaut à 25% de la consommation du site. Résultat : Lutosa se rend insensible à la fluctuation des prix des énergies, réalise d'importantes économies et diminue ses rejets de CO₂ de 11 500 tonnes par an. Pour cela, l'entreprise reçoit annuellement des milliers de certificats verts qu'elle peut revendre !

Que pouvons nous faire pour sensibiliser nos collègues ?

- 1 Il existe des manières intéressantes d'associer les travailleurs à la consommation rationnelle d'énergie. La cellule RISE peut vous aider à proposer des gestes concrets sur ce sujet.
- 2 Consulter les travailleurs sur les informations qui leur seraient utiles
- 3 Lire la brochure RISE Utilisation Rationnelle de l'Energie' (CEPAG 2005) disponible à la FEC, qui propose des pistes d'actions et des démarches syndicales possibles
- 4 Contacter la cellule RISE pour obtenir une aide dans la sensibilisation (vidéo, stand, brochures, ...)



Renseignements: Cellules syndicales RISE

■ **CSC** Chaussée de Haecht 579
1031 BRUXELLES • Tél 02 246 32 52

■ **FGTB** Rue Haute 42
1000 BRUXELLES • Tél 02 506 83 96



DGRNE

copyright FEC, janvier 2006 avec le soutien de la DGRNE